

---

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du Conseil d'établissement du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR** tenue le  
mardi 5 décembre 2023, à 16 h 30, au local 3012

---

**Sont présents :** M<sup>mes</sup> Mélanie Binette  
Marie-Josée Dorval  
Valérie Pelletier

MM. Gino Albert  
Éric Archambault  
Alexandre Dumont  
Benoit Ouellet

**Sont absents :** Karianne Bolduc  
Mélicca Rousseau

Éric Bérubé  
François Bilodeau  
Dominic St-Pierre

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Ouverture de l'assemblée repoussée à 16 h 40 à l'arrivée de Mme Valérie Pelletier qui nous avait avisés d'un retard de quelques minutes. Après vérification des présences, nous constatons que nous avons quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est proposée.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Marie-Josée Dorval et appuyée par Mme Mélanie Binette.*

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

Puisque le procès-verbal de la séance du 26 septembre dernier a été acheminé avant la rencontre, nous n'en ferons pas la lecture.

*L'adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023 tel que déposé est proposée par Mme Marie-Josée Dorval et appuyée par M. Alexandre Dumont.*

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi nécessaire.

#### 5. Surplus budgétaires de notre CSS (mise hors service)

M. Benoit Ouellet explique que les états financiers du Centre de services scolaires ont été rendus publics il y a quelques semaines sur le site Web de l'organisation. Ceux-ci font état d'un excédent des produits sur les charges d'exploitations qui a dépassé les 30 millions de dollars. Il faut comprendre que la grande majorité de ce surplus a été occasionné par des provisions pour la mise hors service théorique d'immobilisations. Par exemple, on prévoit la mise au rancart des immobilisations et on associe un montant à la remise à l'ordre ou à la mise au rancard de ladite immobilisation.

#### 6. Dons

Présentation des dons et commandites reçus depuis la dernière rencontre. Nous en recevrons prochainement dans le cadre de l'Excellence.

##### **Charpenterie-menuiserie**

- 2 kits de coffrage isolant de la compagnie Nudura d'une valeur approximative de 10 000\$

##### **Colloque des conseillers en orientation**

- Commandite de 250 \$ du comité sectoriel Perform pour le colloque des conseillers en orientation;
- Commandite de la Table régionale de concertation de conseillers en orientation d'un montant de 10 000 \$;

*L'adoption du tableau de dons et commandites est proposée par M. Éric Archambault et appuyée par M. Gino Albert.*

***Adopté à l'unanimité.***

#### 7. Recrutement international

M. Benoit Ouellet explique les démarches qui seront faites dans les prochains mois afin de poursuivre les activités de recrutement international. Une mission en France est prévue en février pendant laquelle Mme Élisabeth Côté ira rencontrer des élèves dans une dizaine de lycées avec lesquels nous avons établi des partenariats ou que des démarches sont en cours afin de les établir. M. Ouellet parle aussi des échanges entre les lycées français et le Pavillon-de-l'Avenir ainsi que des projets de stages internationaux à venir.

#### 8. Nouvelle offensive en construction

M. Benoit Ouellet donne des explications sur les impacts qu'auront les formations de l'offensive en construction pour le Pavillon-de-l'Avenir. Il y aura 2 cohortes d'AEP en charpenterie-menuiserie qui débiteront le 15 janvier prochain. Chaque cohorte comportera 22 élèves et la formation devrait se terminer au début juillet 2024. Les élèves recevront une bourse de 750 \$ par semaine pour la durée de leur formation. Nous débiterons également un groupe de 20

élèves dans le DEP Charpenterie-menuiserie le 30 janvier 2024 et les élèves de cette cohorte pourraient recevoir une bourse à la diplomation d'un montant de 11 250 \$. Le Pavillon offrira aussi des cohortes habituelles dans le DEP en électricité et en plomberie-chauffage. Les élèves de ces deux programmes n'auront pas d'incitatif financier.

## **9. Plan de lutte contre l'intimidation**

M. Benoit Ouellet présente les modifications au plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

*L'adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par Mme Valérie Pelletier et appuyée par Mme Marie-Josée Dorval.*

***Adopté à l'unanimité.***

## **10. Autres points**

a) M. François Bilodeau a avisé M. Benoit Ouellet de sa démission du CÉ. Ce dernier sera remplacé dans les prochains jours.

b)

c)

## **11. Période de questions du public**

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

## **12. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 février prochain, à 16 h 30, au local 3012.

## **13. Clôture de la séance**

Tous les points ayant été épuisés, M. Benoit Ouellet prononce la levée de la séance.

*La levée de la séance est proposée par M Gino Albert et appuyée par Mme Mélanie Binette.*

***Adopté à l'unanimité.***

---

Mélanie Binette, présidente

BO/kb

---

Benoît Ouellet, directeur